

Mai 2016

# Sous toutes réserves

La lettre d'information sur les réserves militaires



## Le projet réserve 2018 : « Une nouvelle réserve pour de nouvelles menaces »

D'ici 2018, les armées devront être en mesure d'engager chaque jour 1 000 réservistes sur le territoire national dans le cadre des missions de protection.

♦ Retour en images sur les temps forts des Assises de la réserve militaire [en vidéo](#).

♦ Retrouvez l'intégralité du [discours du ministre de la défense lors des Assises de la réserve militaire](#).

♦ Découvrez le nouveau clip de promotion de la réserve militaire : « [une nouvelle réserve pour de nouvelles menaces](#) ».

Pour la réserve de la gendarmerie, l'objectif est d'accroître de 50% l'activité réserve d'ici 2018 par une augmentation des effectifs (25 000 à 30 000 réservistes), du nombre de jours d'activité (23 à 30 jours d'activité par an), soit un renfort quotidien moyen de 2200 réservistes, et une augmentation des budgets associés.

Le 10 mars 2016 ont eu lieu, à l'École militaire, les premières Assises de la réserve militaire, réunissant plus de 400 réservistes opérationnels et citoyens de tout le territoire, en présence du ministre de la défense et de nombreuses autorités civiles et militaires. L'enjeu était de poser les bases de la place nouvelle que le ministère de la défense entend donner aux réserves, alors que les armées et la gendarmerie se trouvent particulièrement sollicitées sur le territoire national et en opérations extérieures.

A cette occasion, le ministre de la défense a rappelé l'importance et la nécessité de la réserve militaire pour faire face à la menace terroriste inédite qui pèse sur le territoire national. La réserve apporte un renfort opérationnel qui peut être décisif. Elle revête également un rôle social en étant une réponse à l'élan citoyen observé à la suite des attaques terroristes.

Le ministre a ensuite présenté le projet Réserve 2018. L'actualisation de la LPM 2014-2019 prévoit un appel renforcé à la réserve militaire du ministère de la défense, notamment en matière de protection de territoire national, fondé sur un accroissement des jours d'activité (25 à 30 jours d'activité par an), une augmentation du nombre de réservistes (de 28 000 à 40 000 réservistes) et une hausse des budgets associés. Les budgets consacrés à la réserve sont passés de 71 M€ en 2012 à près de 100 M€ cette année. Ils seront augmentés de 85 M€ par rapport à la loi de programmation militaire sur la période 2016-2018, soit une augmentation de 77% du budget annuel dédié à la réserve entre 2014 et 2018. Cette augmentation du budget est une réponse donnée aux nouveaux défis de la réserve



opérationnelle : augmentation des activités dans le cadre de la protection du territoire national ; augmentation du recrutement ; fidélisation de la ressource et montée en puissance de nouvelles composantes spécialisées (cyberdéfense) dans le cadre des ambitions fixées par le Livre blanc.

Pour atteindre les objectifs fixés, la réserve militaire doit être plus réactive, capable d'être engagée à chaque fois que les besoins l'exigent et plus cohérente, adaptée aux besoins tout en tirant le meilleur profit des qualités de ses volontaires. Une équipe de projet « Réserve » travaille actuellement sur quatre grands chantiers : le recrutement, la gestion/l'administration, l'emploi/l'employabilité et la gouvernance de la réserve.

## La journée nationale du réserviste (JNR) 2016 :

### La JNR en chiffres :

- Plus de 300 activités organisées dans plus de 80 départements et 190 villes,
- Plus de 200 associations partenaires,
- Plus de 480 partenaires extérieurs (éducation nationale, collectivités locales, entreprises...)
- 34 000 personnes ont participé à la JNR en France
- Plus de 180 retombées médiatiques sur la réserve
- Plus de 1300 visiteurs sur le stand de la réserve militaire au salon de l'éducation et au salon des métiers en tenue et uniforme

Retrouvez toutes les photos de la JNR dans les albums photos de la [page facebook de la réserve militaire](#).

Du 6 mars au 2 avril 2016, de nombreuses manifestations ont été organisées sur tout le territoire national afin de faire connaître la réserve militaire au grand public et mettre à l'honneur les citoyens qui ont choisi de consacrer une partie de leur temps à la défense de notre pays en souscrivant un engagement à servir dans la réserve militaire (ESR). L'objectif principal de cette JNR était de mettre en avant l'importance de la réserve militaire pour notre modèle d'armée et son emploi sur le territoire national.

### Le trophée des réserves

Le 6 mars, 150 réservistes opérationnels et citoyens ont participé au semi-marathon de Paris (87 de l'Armée de Terre, 20 de la Marine Nationale, 19 du Service de santé des armées, 12 de l'Armée de l'air, 6 de la Gendarmerie Nationale, 5 de la Direction générale de l'armement et 1 du Service des essences des armées).



### La cérémonie du ravivage de la flamme

Le 10 mars, à l'issue des Assises de la réserve militaire, 400 réservistes opérationnels et citoyens se sont rendus à l'Arc de Triomphe pour assister à la cérémonie du ravivage de la flamme sur la Tombe du soldat inconnu.

### Deux salons étudiants

Face aux objectifs de recrutement important pour la réserve militaire (+12 000 réservistes d'ici 2018), la réserve a participé pour la première fois à deux salons : le salon de l'éducation du 11 au 14 mars, porte de Versailles et au salon des métiers en tenue et uniforme les 1<sup>er</sup> et 2 avril, espace Champéret.



## Le prix réserve militaire 2016



Ce prix récompense les entreprises partenaires de la Défense qui, durant l'année écoulée, ont particulièrement œuvré en faveur de la politique de la réserve militaire. Cette année, les prix ont été sponsorisés par UNEO et SBE Banque populaire.



ENGIE a remporté le prix de la réserve militaire dans la catégorie des entreprises de plus de 1000 salariés et la communauté urbaine du Creusot-Montceau celui de la catégorie des entreprises de moins de 1000 salariés.



## Exercice VORTEX 2016

### La réserve rappelle les anciens



Tous les ex-militaires ayant quitté le service actif depuis moins de cinq ans sont soumis à une obligation de disponibilité et constituent la réserve opérationnelle de deuxième niveau (RO2), en mesure d'être engagée en complément de la réserve opérationnelle de premier niveau (RO1), en cas de mise en œuvre du dispositif de réserve de sécurité nationale (article L2171-1 du code de la défense). Dans le contexte sécuritaire actuel, il appartient aux armées de tester l'efficacité de ce dispositif qui n'a jamais été mis en œuvre jusqu'à présent et d'en tirer les enseignements. C'était l'objectif de l'exercice VORTEX 2016.

Cet exercice de validation opérationnelle de la réserve de disponibilité de l'armée de terre s'est déroulé durant la journée nationale du réserviste, du 31 mars au 2 avril 2016 et concernait tous les anciens militaires de la 11<sup>e</sup> brigade parachutiste et de la 1<sup>re</sup> brigade logistique, ayant quitté l'institution dans le courant de l'année 2011, soit 3 600 hommes et femmes. L'objectif était d'effectuer, en deux temps, un état des lieux de l'aptitude de cette ressource, tout d'abord en recensant tous les ex-militaires d'active concernés et deuxièmement en les convoquant deux demi-journées sur trois jours. Une demi-journée était consacrée aux formalités administratives et médicales et à une séance d'instruction sur le nouveau contrat opérationnel des armées. Une autre demi-journée était dédiée aux rappels fondamentaux du métier de soldat (instruction sur le tir de combat, secourisme, techniques d'intervention opérationnelle rapprochée, transmissions, etc.).

Dans le cadre de cet exercice, qui était une première puisqu'aucun rappel n'a été effectué

depuis la professionnalisation, 42% des ex-militaires d'active concernés se sont réellement présentés au sein des régiments des brigades concernées. 46% ont répondu positivement à la convocation mais certains n'ont pu se déplacer du fait de la grève des transports. De nombreuses convocations ne sont pas parvenues aux intéressés du fait d'adresses erronées ou non identifiées. Certains n'ont pas pu se libérer de leurs obligations professionnelles, d'autres ont refusé de répondre à la convocation.

Afin de disposer de ressources identifiées et rapidement mobilisables, la gestion de la réserve opérationnelle, en particulier celle de la réserve de disponibilité, doit être renouvelée. C'est l'un des objectifs du projet « Réserve 2018 ». Les enseignements tirés de l'exercice VORTEX permettront de définir une politique de vérification annuelle de la réserve opérationnelle de deuxième niveau de l'armée de terre, qui représente la réserve de disponibilité la plus importante du ministère de la défense.

Tous les ex-militaires soumis à l'obligation de disponibilité peuvent être rappelés par l'armée en cas de mobilisation générale, d'activation du dispositif de sécurité nationale ou pour un contrôle d'aptitude. A ce titre, ils ont l'obligation de fournir leur adresse postale et coordonnées téléphoniques à leur dernière unité d'affectation et de la tenir informé de tout changement durant cinq ans. Ils doivent également conserver leurs effets et équipements militaires pendant une durée de deux ans.

### Une nouvelle formation pour les officiers de réserve

Un brevet technique interarmées de réserve (BTIAR) est institué dans le cadre de l'enseignement militaire supérieur de 2<sup>e</sup> degré (EMS2) et parallèlement aux formations assurées par les armées, directions et services. Cette formation a pour but de permettre à des officiers supérieurs de réserve d'occuper à terme des emplois de haut niveau au sein d'unités, d'organismes interarmées, internationaux et d'états-majors. INSTRUCTION N° 1884/DEF/EMA/PERF/DIAR relative à l'organisation du cycle d'enseignement militaire supérieur de 2<sup>e</sup> degré des officiers de réserve en vue de l'attribution du brevet technique interarmées de réserve du 21 mars 2016.

DEFNET 2016 est la 3<sup>e</sup> édition de l'exercice majeur de cyberdéfense. Créé en 2014, cet exercice s'inscrit comme l'exercice annuel interarmées accompagnant la montée en puissance de la chaîne opérationnelle cyber, conformément au Livre blanc de 2013 qui fait de la cyberdéfense une des priorités nationales.

Pour en savoir plus sur [la réserve citoyenne cyberdéfense](#) et suivre son actualité sur le [compte twitter](#).

Depuis quelques années, le nombre d'attaques recensées a très fortement augmenté : plus de 700 incidents ont ainsi été traités par le ministère de la Défense en 2015, contre 420 en 2012, et 196 en 2011. Déjà engagé sur ces enjeux depuis plusieurs années, le ministère de la Défense a renforcé considérablement ses moyens en raison de cette hausse significative de la menace cyber.

## Exercice DEFNET 2016

L'exercice interarmées DEFNET 2016 a eu lieu du 14 au 25 mars sur plusieurs sites militaires du territoire national (Toulon, Brest, Cesson-Sévigné, Mailly-le-Camp, Avord, Paris-Balard) et sur 5 bâtiments de surface de la Marine nationale. Près de 200 étudiants de 11 établissements de l'enseignement supérieur dont 5 parisiens et 7 de la région Bretagne ont participé à l'exercice dans le cadre de l'expérimentation de la réserve de cyberdéfense. Placé sous l'autorité de l'officier général cyber, cet exercice s'appuie sur un scénario plausible, qui entraîne la totalité de la chaîne cyber.

Les objectifs de l'édition 2016 étaient multiples : Entraîner le centre opérationnel de cyberdéfense (COCYBER) à la planification et à la gestion de crise ; entraîner la chaîne de commandement militaire, en lien avec l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'informations (ANSSI), en cas d'incident cyber majeur; entraîner les chaînes CYBER des armées ; contrôler le niveau de préparation opérationnelle des groupes d'intervention rapide en alerte ; expérimenter l'emploi d'étudiants dans l'optique de la future réserve de cyberdéfense. DEFNET 2016 avait un objectif supplémentaire : l'entraînement du nouveau COCYBER. En effet, cette année le scénario comportait des menaces cyber multiples et multisites selon des thèmes sollicitant particulièrement le COCYBER. Cet échelon supérieur de synthèse s'est entraîné à caractériser la manœuvre adverse et à produire une réponse adaptée, au profit du centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) de l'état-major des armées (EMA).

Le Livre blanc sur la défense et de la sécurité nationale de 2013 prévoit, pour

faire face aux menaces actuelles et futures, d'organiser la montée en puissance de nouvelles composantes de la réserve, spécialisées dans des domaines dans lesquels les forces de défense et de sécurité sont en plein essor. C'est notamment le cas de la cyberdéfense. Prévue par le Pacte défense cyber de 2014 pour assister l'État et les armées en cas de crise majeure, la réserve de cyberdéfense a une vocation opérationnelle. Sa création a été annoncée le 21 janvier 2015, à l'occasion du Forum international de la cybersécurité. Cette réserve de cyberdéfense est composée de 4300 hommes et femmes spécialistes : militaires d'active, personnel civil de la Défense, réservistes opérationnels, et réservistes citoyens. L'objectif est de mobiliser, à l'été 2019, 400 réservistes opérationnels et 4 000 réservistes citoyens, qui seront en mesure d'aider à rétablir et sécuriser les réseaux en cas d'attaque.



### Cyberdéfense : lancement du défi RCC « ma thèse 3.0 »

La réserve citoyenne cyberdéfense organise la première édition de « ma thèse 3.0 : le défi RCC ». L'objectif : un concours pour faire connaître les recherches de doctorants portant sur les enjeux de sécurité et de défense liés au cyberspace. Un jury composé d'experts gouvernementaux, académiques, industriels et politiques, présidé par l'amiral Arnaud coustillière, officier général cyber à l'Etat-major des armées, sera chargé d'évaluer les prestations. Les trois meilleures thèses seront récompensées.



**Le 8 juin** : La journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" en Indochine.

**Du 13 au 17 juin** : Eurosatory, salon international de défense et de sécurité, au Parc des Expositions, à Villepinte (Seine-Saint-Denis).

**Le 18 juin** : La journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

**Le 5 juillet 2016** : Conférence « Territoire national : nouveau théâtre d'opérations ? » par le général de division G. Poncelin de Raucourt, commandant l'échelon de préfiguration du commandement territoire national, à l'École militaire (Paris).

**Le 14 juillet** : fête nationale.

**Le 16 juillet** : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux «Justes» de France.

Retrouvez nous  
sur le web!

[www.defense.gouv.fr/reserve](http://www.defense.gouv.fr/reserve)



Communication et rayonnement SG CSRM  
14 Rue Saint-Dominique 75 007 Paris  
[communicationSGCSRM@hotmail.com](mailto:communicationSGCSRM@hotmail.com)  
01 86 69 00 98

## Ils l'ont dit ....

« Il faut que la réserve s'active pour que l'active puisse se réserver! »

Le général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées, Assises de la réserve militaire, le 10 mars 2016.

## Le saviez-vous ?

**Le ministère de la défense s'engage en faveur de son personnel civil, réserviste.**

Le ministère de la défense a publié le 11 mars 2016, une instruction relative à l'exercice par des personnels civils de la défense d'activités dans la réserve opérationnelle. Cette instruction a pour objectif de faciliter l'engagement du personnel civil du ministère de la défense dans la réserve militaire. En cas de crise menaçant la sécurité nationale, le délai de préavis de l'employeur par l'agent est raccourci de 1 mois à 15 jours et le nombre de jours d'activité de réserve sur le temps de travail est porté de 5 à 10 jours. Le ministère fait ainsi œuvre d'exemplarité afin d'inspirer par ses bonnes pratiques les autres administrations publiques et les employeurs du secteur privé. [Lire l'instruction n°230109/DEF/SGA/DRH-MD.](#)

### D'autres entreprises font aussi preuve d'exemplarité

Dans le contexte sécuritaire actuel et de forte sollicitation de nos militaires dans le cadre des missions de protection sur le territoire national, deux entreprises qui soutiennent depuis plusieurs années la réserve militaire, sont allées plus loin dans leur engagement. Thalès a étendu de 10 jours supplémentaires payés au-delà des 15 jours de «réserve payés» prévus par la convention de partenaire de la Défense qu'il a signé avec le ministère de la défense. Cette disposition exceptionnelle est applicable uniquement jusqu'à ce que cette surveillance renforcée soit levée et doit permettre à tous les salariés réservistes opérationnels de Thales sollicités d'assurer les missions de surveillance de sites sensibles ou de protection du territoire et de la population liées au attentats (missions de types vigipirate, sentinelle, guépard réserve, renfort de surveillance et d'intervention...). Airbus Group a également augmenté de 15 jours le nombre de jours d'activités de ses salariés-réservistes pendant le temps de travail, le temps que durera cette situation exceptionnelle.

## BIENVENUE

### aux nouveaux partenaires de la réserve

SPHEREA Test & Services, OGEC, PROCOMM-MMC, Fédération départementale des chasseurs et de la nature de l'Aude, SORUS Industries & Systèmes, SYNERTAL, Bâtiment CFA Bourgogne, Cour d'appel de Dijon, les Bronzes d'industrie, Arts et techniques du Verger familial, voies Navigables de France, AGEPA, Transports Daniel Grenin, université Savoie Mont Blanc, Conseil Régional Aquitaine Limousin, Christophe Morizot Conseil-CMC, Nation Patrimoine Conseil, ALTIKA et QUALIS.